

ACTE 3 DE LA DÉCENTRALISATION – 2012/2014

SAISSONS L'OPPORTUNITÉ D'UNE RECOMPOSITION RÉGIONALE DU NORD-OUEST POUR AFFIRMER CLAIREMENT UNE VRAIE RÉGION « VAL DE LOIRE » !

De la nécessité d'inscrire cette recombinaison régionale dans la prochaine réforme de la décentralisation que vont lancer le Président de la République et le gouvernement, en concertation avec le Parlement et les responsables des collectivités locales ...

Depuis les lois Mauroy-Defferre (1982), grâce aux actions et aux investissements des collectivités locales, la décentralisation joue un rôle majeur dans la modernisation de nos villes et de nos territoires.

Alors qu'aujourd'hui notre pays traverse une **crise financière, économique et sociale majeure**, les collectivités locales, fortes de leur bilan, peuvent à nouveau apporter, dynamisme, développement et croissance.

En particulier, **les Régions** qui sont par leurs **superficies** et leurs **compétences**, « à la bonne dimension » pour agir, en partenariat avec l'Etat, les départements et les intercommunalités, **au service d'un aménagement du territoire, garant de la solidarité entre métropoles, agglomérations et monde rural ... et les collectivités les mieux adaptées aux échelles de l'Union européenne et de la mondialisation.**

À condition toutefois que :

- **les responsables politiques régionaux** abandonnent leur esprit jacobin (« toute carrière doit passer par Paris », « les enjeux des régions et de la province en général, sont secondaires par rapport aux enjeux nationaux ») et leur goût du statu quo, et qu'ils aient le souci permanent de **la lutte contre les gaspillages, de la simplification des démarches et de la recherche de solutions nouvelles,**
- **les régions** obtiennent davantage de moyens de l'Etat et soient porteuses d'une **plus grande cohérence**, d'une **plus forte visibilité** et d'une **véritable citoyenneté territoriale** authentique, enracinée et porteuse de sens...

Aujourd'hui dans le Nord-Ouest, nous sommes loin de respecter ces **conditions vertueuses**, alors qu'avec nos **6 petites régions administratives** à identité tronquée, à faible potentiel, et à coût administratif globalement élevé, nous subissons l'amputation de la Bretagne, la division en deux de la Normandie et d'handicapantes confusion et dilution entre « Pays de la Loire » et « Val de Loire »...

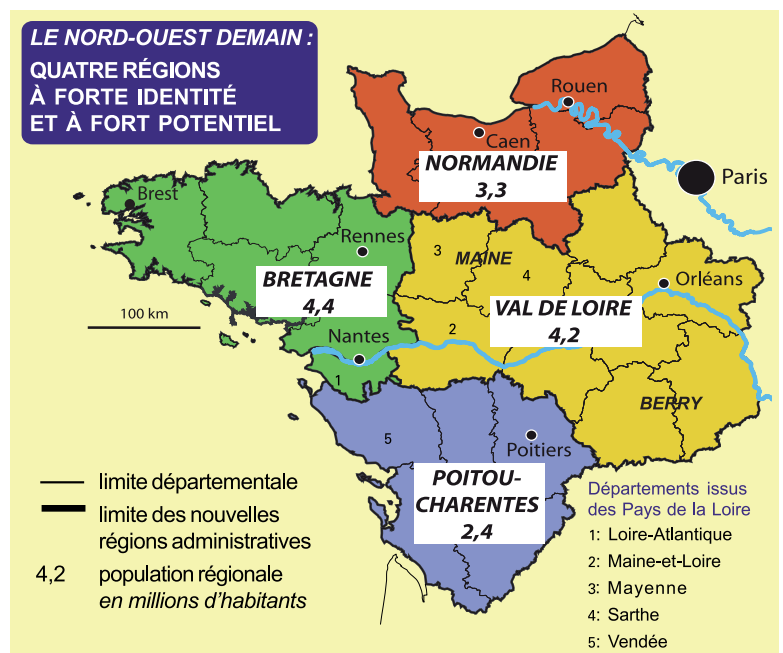
Réduisons, dans le Nord-Ouest, le nombre de régions, de 6 à 4.

Réduisons les coûts de fonctionnement administratif. Redéployons les moyens budgétaires ainsi économisés, en faveur de l'emploi et de la compétitivité des acteurs économiques.

Donnons à chacune des 4 régions ainsi affirmées, plus de puissance et de moyens !

Les 4 régions du Nord-Ouest :

- **le Val de Loire** qui a été reconnu en 2000 « Patrimoine mondial de l'humanité » par l'Unesco, couvre le territoire compris entre Chalonnes (à l'ouest d'Angers) et Sully-sur-Loire (à l'est d'Orléans). A présent, il se structure autour de ses « petits territoires » à forte identité (Anjou, Touraine, Blésois, Orléanais...) et de leurs réseaux de villes. La région « Centre » sur laquelle se trouve $\frac{3}{4}$ du territoire « Val de Loire » ainsi que le Berry (36 et 18) et l'Eure-et-Loir (28) peut légitimement, au regard de ses dimensions historiques, culturelles, économiques et environnementales s'affirmer « Val de Loire-Berry » ... et s'élargir demain à l'Anjou/Maine-et-Loire (49), et peut-être au Maine (53 et 72),
- **la Bretagne** qui doit retrouver dans un souci de cohérence et d'unité, la Loire-Atlantique, a vu, malgré la privation de celle-ci ces quarante dernières années, son image et sa réalité évoluer remarquablement (dynamisme économique, potentiel maritime, rayonnement culturel, linguistique et touristique...),
- **La Normandie** qui a commencé à travailler officiellement à la Réunionification de ces deux régions (Haute et Basse) à travers des projets communs et leur communication,
- **Le Poitou-Charentes** qui a un réel intérêt à retrouver la Vendée (85), son territoire historique du « Bas-Poitou », pour doubler sa façade maritime (de l'île de Noirmoutier à Royan), notamment dans un objectif de développement plus cohérent.



Pour l'affirmation de la Région « Val de Loire »

Les Réunifications à venir de la Normandie et de la Bretagne changent évidemment la donne dans le Nord-Ouest. Elles permettent de réduire le nombre de régions et d'affirmer des régions plus grandes et plus puissantes, qui soient à la fois à **dimension européenne et internationale et à dimension humaine** (identité, histoire, culture, géographie...), à la différence des ensembles technocratiques que certains nous proposent, comme « le Grand-Ouest » dont on ne connaît pas vraiment les contours ou la fusion de deux ou trois des actuelles régions.

Pour une clarification entre Val de Loire et Pays de la Loire

Nous dénonçons la confusion qui est créée au plus haut niveau entre les « Pays de la Loire » (région administrative et sans véritable unité) et le Val de Loire. Nous savons bien que certains, par déni de l'identité bretonne de la Loire-Atlantique, voudraient que le concept de « Val de Loire » soit étiré ... jusqu'à l'estuaire (Saint-Nazaire/Saint-Brévin). Ainsi, a été créé récemment par les deux régions administratives du Centre et des Pays de la Loire, avec l'aide de l'Etat, une marque « Val de Loire » (distincte du périmètre « Val de

Loire »...) pour raccrocher la Loire-Atlantique à l'espace Val de Loire... Il y a dans ce cas, clairement un risque de diluer le « Val de Loire » dans un ensemble plus grand qui irait à terme, de l'Atlantique au Mont Gerbier de Jonc ... avec les conséquences évidentes : perte de label, affaiblissement de l'identité et de l'identification (notamment à l'étranger)...

Les bords de la Loire situés en Loire-Atlantique, à l'ouest du territoire « Val de Loire » (une centaine de kilomètres entre Varades/Le Loroux Bottereau à l'est, et l'estuaire à l'ouest) représentent une belle variété de sites et des paysages qu'il faut évidemment protéger et valoriser. Dans cet esprit, il est tout à fait naturel qu'ils soient intégrés dans le plan « La Loire à vélo » qui à terme permettra de rejoindre sans interruption en vélo, la source de la Loire (le Mont Gerbier de Jonc en Haute-Ardèche) à son embouchure. Pour autant, ces bords de Loire ne correspondent pas, pour plusieurs raisons (historique, patrimoniale, géographique...), au « Val de Loire », reconnu par l'UNESCO à travers son label « Patrimoine mondial de l'humanité ».

En cette année 2012, le Président François Hollande et son gouvernement ont la responsabilité historique de poser avec audace la question de la recomposition des régions du Nord-Ouest.

L'élection cette année de François Hollande à la Présidence de la République et d'une large majorité de gauche à l'Assemblée Nationale, ont donné au Président de la République et à son gouvernement, une grande liberté pour imaginer l'avenir de la décentralisation. En effet, la gauche est majoritaire au Sénat, et gère 21 régions métropolitaines sur 22, près de 2/3 des départements, une bonne partie des principales villes et agglomérations du pays ...

Alors que pour au moins deux ans (prochaines élections

municipales en 2014/ prochaines élections départementales et régionales probablement en 2015), le gouvernement et la nouvelle majorité présidentielle dominant largement le pouvoir et mobilisent le pays pour réduire, dans la justice et la solidarité, les déficits, l'endettement du pays et par là même la dépense publique, nous demandons à François Hollande et à son gouvernement, de favoriser par des initiatives ambitieuses la recomposition régionale du Nord-Ouest.

■ **Les compétences des Régions** sont centrées sur le développement économique et l'innovation, la formation, les infrastructures (trains régionaux, aéroports et ports, technologies numériques), la culture, le tourisme et l'environnement.

■ **L'association Bretagne Réunie** qui depuis près de 50 ans, rassemble de nombreux partisans de la Réunification, milite à travers de nombreuses actions : organisation de manifestations publiques, rédaction d'argumentaires, campagne auprès des Conseils Municipaux en faveur du vœu pour la Réunification, rencontres avec les élus, tenue de stands dans les festivals et les manifestations bretonnes, démarches auprès des institutions pour faire reconnaître juridiquement un « droit à la Réunification bretonne », etc ... Ses adhérents sont des citoyens bénévoles ou des associations. Au total, cela représente près de 50 000 personnes.

Bretagne Réunie constate à travers ses très nombreux échanges sur le terrain et par l'intermédiaire de sondages, que l'opinion des habitants des 5 départements bretons reste très favorable (plus de 65%) à la Réunification.

Mais, il se trouve que la Réunification Bretonne ne peut se concevoir que dans le cadre plus large d'une recomposition du Nord-Ouest avec l'effacement probable de l'actuelle région Pays de la Loire et la répartition des départements qui la composent entre la Bretagne (44), Poitou-Charentes (85) et l'actuelle région Centre (49 et sans doute 53 et 72).

Bretagne Réunie souhaite donc une prise de conscience et une mobilisation des partisans de la recomposition régionale du Nord-Ouest dans les 4 autres régions concernées.



Bretagne Réunie, Membre de la plateforme de l'Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne
BP 49032, 44090 NANTES/NAONED CEDEX 1

Contact : +33 (0)6 82 67 19 46 – www.bretagne-reunie.org – Courriel : contact@bretagne-reunie.org